

Un concours photo est lancé en lien avec les Fleurons du Québec!

p. 6

Votre journal a maintenant un site web!

p. 13

Dernière chance de participer au concours de la photo du printemps!

p. 8

Vol. 33, n°06, juin 2026



L'ÉCOLE NATURE DE ST-MARCEL : UN MODÈLE À PRÉSERVER



P.4-5

Journal Coup d'œil sur St-Marcel
58-B, Taché Est
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
418.356.7865
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
Laury Couillard, vice-présidente
Josée Couillard, administratrice
Annabelle St-Hilaire, administratrice
Mathilde Pelletier, administratrice
Jocelyn Dancause, trésorier
Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire
Jocelyn Dancause
Sonia Bisson
Vicky St-Onge
Mathilde Pelletier
Édith Blanchet
École St-Marcel

Logo : Martin Ernst, infographiste
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel est
membre de

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel
reçoit l'appui financier de :



LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
Art. supplémentaire : 1 \$

juin 2026



*Joyeuses Fête des
Pères à tous les
papas!*

Moment de réflexion...

Ton enfant qui t'aime



Il y aura toujours des choses à faire à la maison, mais moi je ne suis jeune que pour quelques années. Prends le temps de m'expliquer les choses, avec patience et bonne volonté. Mon monde intérieur est celui d'un enfant, laisse-moi le temps de grandir.

Je suis fragile, même si je ne le montre pas. Sois sensible à mes besoins, à ce que je ressens. Ne te moque pas de moi sans arrêt. Traite-moi comme tu aimerais être traité ou, mieux, comme tu aurais aimé être traité quand tu avais mon âge.

Mes mains sont petites ; ne t'attends donc pas à la perfection quand je fais mon lit, quand je dessine ou que j'envoie un ballon. Mes jambes sont courtes ; ralentis pour que je puisse te suivre.

Mes yeux n'ont pas vu le monde comme toi ; laisse-moi l'explorer en toute sécurité, mais sans interdit inutile.

Je suis un cadeau de la nature; traite-moi s'il te plaît comme tel. Je suis responsable de mes actions, mais c'est toi qui me donne l'exemple et conviens avec moi de contrats et d'ententes - avec amour.

J'ai besoin de tes encouragements pour grandir. Mets la pédale douce pour les critiques. Souviens-toi : tu peux critiquer ce que je fais sans me critiquer, moi. Si tu me donnes des étiquettes, je vais avoir du mal à m'en défaire.

Donne-moi le droit de prendre des décisions moi-même. Autorise-moi à expérimenter l'échec, pour que j'apprenne de mes erreurs. De cette façon, je serai prêt à prendre plus tard les décisions

que la vie me demandera de prendre.

S'il te plaît, cesse de me comparer. Je suis unique. Si tu as des attentes trop fortes pour moi, je ne me sentirai pas à la hauteur, et cela minera ma confiance en moi. Je sais que c'est difficile, mais ne me compare pas à ma soeur ou à mon frère, aux copains, à toi quand tu étais enfant.

Je n'ai pas peur que mon papa et ma maman partent tous les 2 pour un week-end. Les enfants ont eux aussi besoin de vacances, sans leurs parents - tout comme les parents ont besoin de vacances sans leurs enfants. En plus, c'est une façon de me montrer combien votre relation est forte et combien vous vous aimez.

Apprends-moi la relaxation, la méditation ou la prière. Montre-moi l'exemple en te recueillant toi-même. J'ai besoin moi aussi d'une dimension intérieure.

J'aime que tu me racontes des histoires, et qu'on en parle ensuite. J'aime écouter des histoires avec toi. Ce temps que tu partages avec moi est du bonheur pour moi. J'en ai besoin.☺

Source: <https://www.bonheurlpour-tous.com/beaux-textes/ton-enfant-qui-t-aime.html>

Sommaire

3	Moment de réflexion
4-5	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-9	Ça se passe chez nous
10	Qui suis-je?
11-13	Messages de votre journal
14-15	Chronique
16	Le Babillard
18-23	Affaires municipales
24-25	Communiqués
28	La page détente
29	Méli-Mélo
30	Coloriage
31	Calendrier

« Nul n'est plus chanceux que celui qui croit à sa chance. »

- Proverbe allemand, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

L'ÉCOLE NATURE DE ST-MARCEL : UN MODÈLE À PRÉSERVER

Par Vicky St-Onge



À l'école primaire de St-Marcel, les élèves ont la chance de profiter des bienfaits de la nature. En effet, la cour d'école aménagée au goût du jour comporte des modules de jeux en bois, ainsi qu'une classe extérieure. Cette dernière est utilisée tant pour la résolution de problèmes en mathématique, que pour la tenue de lectures interactives et de discussions. La présence d'un boisé à proximité contribue également à rendre possible l'éducation par la nature dans un contexte scolaire. Plusieurs activités pédagogiques s'y déroulent allant de la capture d'arthropodes, à l'observation d'oiseaux ou encore à la création d'abris pour la faune.

Dans la forêt-école, la nature est au cœur de l'expérience des élèves : la liberté, l'exploration, l'émerveillement et la sensibilité sont au rendez-vous. Les apprentissages se font « dans », « avec » et « par » la nature. La curiosité et la créativité des en-

fants sont suscitées lorsqu'ils se trouvent en milieu naturel. Cela les amène dans une posture d'apprenant où la motivation, la soif d'apprendre et de comprendre le monde qui les entoure sont éveillées, tout en leur permettant de conserver l'impression de s'amuser. À St-Marcel, les élèves apprennent autrement : dehors, dans un contexte multidisciplinaire et rempli de situations authentiques.

En milieu naturel, l'irrégularité du terrain, comme la présence de pentes, de rochers ou de troncs d'arbres tombés au sol, permet aux enfants d'être physiquement actifs. Ils peuvent courir, sauter, grimper, manipuler une foule d'éléments naturels (cailloux, branches, cocottes, feuilles, etc.), user de leur force physique, en plus de développer leur équilibre et leur coordination. Bref, être en nature favorise leur santé et leur motricité, cela est indéniable, en plus de contribuer à leur bonne humeur et leur bien-

être, puisqu'ils y éprouvent du plaisir. Les élèves de St-Marcel le verbalisent d'ailleurs clairement et ils demandent à aller dehors à leurs enseignantes lorsqu'ils n'y sont pas.

Dans la nature, les enfants peuvent exprimer pleinement leur énergie et leurs pulsions dans un cadre où il est approprié de le faire, au lieu de tout réprimer. Les études scientifiques mentionnent que les approches pédagogiques incluant la nature au sein de l'apprentissage contribuent à diminuer les symptômes du TDAH chez les élèves. En effet, la nature permet de calmer le système nerveux et rend possible l'expression de l'impulsivité et de l'hyperactivité chez les enfants qui en sont atteints. De plus, elle aide à réguler la surcharge émotionnelle, ce qui tend à diminuer les problèmes de comportement et à améliorer la gestion des émotions.

La nature aide également le sommeil, qui on le sait grâce aux neurosciences, est d'une importance capitale pour l'apprentissage et la mémoire. Elle améliore également la concentration des élèves et leur mémoire de travail, ce qui les rend plus aptes et disposés à apprendre. Selon la littérature scientifique, une marche en nature de 20 minutes est suffisante pour profiter de ses bienfaits sur l'apprentissage. Finalement, la curiosité, la créativité et la saine prise de risque dont les enfants font preuve lorsqu'ils sont dans la forêt encouragent leur capacité de raisonner et de résoudre des problèmes. Cela renforce leur sentiment de compétence, leur autonomie, ainsi que le développement de leur confiance en soi.

Ces périodes en nature, leur permettent une connexion authentique avec les autres et le vivant; une connexion avec le réel. Cela a un impact positif au niveau de leurs relations avec les pairs, puisque l'entraide et l'empathie se manifestent. C'est ce qui explique en grande partie pourquoi on note une diminution importante de la violence et de l'intimidation dans les milieux éducatifs où les élèves sont en contact avec la nature. Si de petits conflits ou des problèmes de comportement peuvent se produire à l'occasion, de la violence et de l'intimidation comme il y en a dans les grandes écoles en ville, ça n'existe pas à St-Marcel. Ce vivre-ensemble favorise une meilleure gestion des conflits lorsqu'ils surviennent.

L'école étant petite, tout le monde se connaît et il y règne un climat familial. Tous les enfants, peu importe leur âge, jouent ensemble aux récréations. Les grands modèrent leur force physique et aident les petits à enfiler les équipements de protection lorsqu'ils pratiquent des sports. De plus, la présence de 2 milieux de garde en communauté au sein de l'école permet également le contact entre les élèves et les tout-petits. Tous ont d'ailleurs eu l'occasion de vivre une activité culturelle présentant la légende de La Chasse-Galerie récemment. À St-Marcel, le sentiment d'appartenance des enfants envers leur école et envers leur communauté est très fort!

Dans une classe multiâge comme c'est le cas à St-Marcel, petits et grands se côtoient et interagissent ensemble en formant une véritable communauté d'apprenants. Les plus vieux questionnent les plus jeunes pour les aider dans leur réflexion. Des activités pédagogiques comme des tables de coécriture ont lieu et la tenue de la célébration des auteurs se déroule en plein air. Les élèves ont également la chance de passer des journées en plein air, hors de la communauté, à pratiquer le ski de fond, tout en apprenant le français et les mathématiques. Ces sorties éducatives en nature dans la région sont possibles entre autres grâce à la petite taille de l'école et à la volonté des enseignantes d'innover pédagogiquement.

Comme les élèves sont moins nombreux dans les classes, cela permet d'établir une relation pédagogique de proximité avec eux. Les enseignantes suivent leurs élèves pendant 3 ans comme il s'agit de classes multiniveaux. Cela leur permet de bien connaître leurs élèves et d'attester leur évolution dans l'atteinte des compétences du curriculum scolaire de façon privilégiée. D'ailleurs, la quantité de traces écrites nécessaires pour l'évaluation des élèves est moindre, au profit des entretiens individuels. Elles ont la chance d'avoir ce que tous les enseignants rêvent dans leur pratique professionnelle : plus de temps à consacrer à chacun de leurs élèves pour répondre plus spécifiquement à leurs besoins et plus de temps d'observation pour une évaluation juste de leur cheminement scolaire.

Les deux enseignantes motivées forment une véritable équipe de choc. Elles travaillent de pair afin de proposer aux enfants des activités pédagogiques stimulantes, s'inspirant de la pédagogie plein air et de la pédagogie nature, sans oublier l'approche par projet. Elles ont fait de l'école de St-Marcel un milieu éducatif de proximité d'une grande qualité où la nature est au cœur du développement global et de l'apprentissage des enfants. Il s'agit d'un modèle éducatif rare et précieux en contexte scolaire, dont la préservation est essentielle. ☺

Voyez plus de photos à la section Babillard à la page 16.

Ça se passe chez nous!

VOS COMITÉS



Souper dansant pour les aînés

Souper dansant pour les aînés samedi le 13 juin 2026 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel, à l'animation musicale Grenier & fils.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

CONCOURS DE PHOTO *Fleurons du Québec*

**En collaboration avec la municipalité
de St-Marcel, on veut découvrir vos
plus beaux arrangements floraux!**



**D'ici le 15 août 2026, envoyez-nous votre photo
d'un aménagement floral dont vous êtes fier!**

Les photos reçues paraîtront dans le journal de septembre.

Parmi les participants, une carte-cadeau de 25\$ au Marché Bonichoix sera offerte par la municipalité. Le gagnant sera déterminé par un tirage.

*Les photos doivent être envoyées par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com.

Limite d'une photo par adresse.

Ça se passe chez nous!

HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de juin 2026.

Mardi le 2 juin

19h (cimetière)
Dfite Marielle Morin / Raynald et les enfants

Dimanche le 7 juin

9h : Messe à Saint-Adalbert
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue (messe country)

Vendredi le 12 juin

19h (monument du Sacré-Cœur)
Dfts de la route Bélanger et dft Serge Lessard / Famille Bélanger et Lessard

Dimanche le 14 juin

9h : Dfts Rosa et Armand Pelletier / Monique et Alidor Pelletier

Mardi le 16 juin

19h (cimetière)
Dft Roger Mayrand / Micheline Mercier

Dimanche le 21 juin

9h : Messe à Saint-Omer
9h : Célébration de la parole à Saint-Adalbert
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 28 juin

9h : Messe à Sainte-Félicité
9h : Célébration de la parole à Saint-Marcel
10h30 : Messe Saint-Pamphile

Les lampes du sanctuaire pour le mois de juin

7 juin : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand
14 juin : Aux intentions de Chantal Pelletier et Marc-André Boucher

21 juin : Aux intentions de Jocelyn Dancause
28 juin : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

BÉNÉDICTIONS DES GRAINES DE SEMENCE

Veillez prendre note que le dimanche 14 juin, lors de la célébration dominicale, le prêtre va bénir les graines de semence de toutes les personnes incluant les agriculteurs qui vont faire des semences. N'apportez pas vos graines de semence à l'église.

Jocelyn Dancause

POUR REJOINDRE...

Bureau de La Fabrique Notre-Dame-des-Érables :
418 359-2951
366 rue Principale Sud, Bureau #201
Sainte-Perpétue G0R 3Z0

Compagnie des cimetières catholiques de L'Islet-
Sud : 418-356-3308
A - 44 rue de l'Église à Saint-Pamphile G0R 3X0.

LOGEMENT À LOUER

Situé au centre du village de Saint-Marcel,
au 2^e étage du 43, chemin Taché Est.
3 ½ à louer à la journée, à la semaine, à la fin de
semaine ou au mois.
Tout inclus : poêle, réfrigérateur, literie, télévision
et Internet. Aucun animal permis.

Pour information ou réservation, contactez :
Norbert Bélanger : 418 356-8514
Julie Bélanger : 418 710-2656

Ça se passe chez nous!

NÉCROLOGIE



Thibault, Jean-Guy

À l'Hôpital de Montmagny, le 11 mai 2026, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé monsieur Jean-Guy Thibault époux de madame France Pelletier. Fils de feu dame Fernande Bélanger et de feu monsieur Joseph Thibault, il demeurait à Saint-Marcel dans le comté de l'Islet.

Outre son épouse France, il laisse dans le deuil ses fils : Pierre (Isabelle Vaillancourt), Martin (Nicole Bernard), René (Marie-Claude Couillard), Éric (Claudia Bélanger). Ses petits-enfants : Chloé, Hugo et Thaly, Charles-Olivier et Jérém, Justin, Félix et Éli, Maïka et Kelly-Ann.

Il était le frère de : feu Lucette (Fernand Anctil), Réjeanne, feu Roland (Lorraine Roy), Claire (Alain Bénard), Lise, feu Annette (feu Raynald Audet- Gaston Marquis), André (Solange Audet) et Claude (Lyne Rousseau). De la famille Pelletier, il était le beau-frère de : feu Aliette (feu Raymond Lévesque), feu Michel (Jeannine Talon), Daniel (feu Odette Leblanc - Nicole Mousseau), Alain (Jeannette Dancause), Hélène (feu Jean-Yves Lord - Laval Malenfant), Rémi (feu Madeleine Dancause - Lisette Fortin) et Fabien (Ursule Gaillardetz).

Sont également affectés par son départ ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Une cérémonie d'adieu a eu lieu en l'église de Saint-Marcel, le 23 mai 2026, et les cendres ont été déposées au cimetière paroissial de Saint-Marcel.

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.

Nous n'avons pas fait paraître l'avis de décès de l'un de vos proches?

Sachez que vous pouvez nous la faire parvenir à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com et nous la publierons gratuitement.

* CONCOURS DE PHOTO *



Le journal est à la recherche de la plus belle PHOTO DU PRINTEMPS!

Vous avez jusqu'au **15 juin 2026** pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal de juillet.

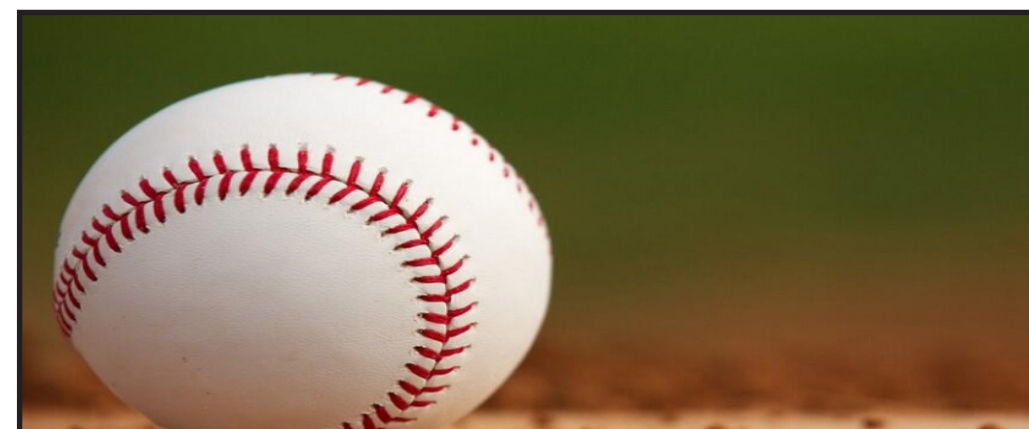
*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

Limite d'une photo par adresse.

Ça se passe chez nous!

TOURNOI DE BALLE

1^{ER} AOÛT 2026



C'est maintenant le temps de former ton équipe pour le traditionnel tournoi de balle qui aura lieu le samedi 1er août prochain à St-Marcel.
Selon le nombre d'équipe, le tournoi pourrait débuter le vendredi soir.

Pour inscription: contactez Étienne Thibault (Par Messenger ou au 418-356-6722)

Restez à l'affût, d'autres informations suivront sous peu concernant la programmation de la journée!

Règlements du tournoi:

- Équipe de 10 joueurs, au moins deux filles par équipe ou 14 ans et moins (peut compter comme une fille)
- 3 manches (dépendant du nombre d'équipes)
- Les 10 joueurs doivent frapper
- Aucun vol de but
- 1 circuit dans les 9 premiers frappeurs et le dernier open
- Pour le dernier frappeur, le jeu se termine au marbre
- Pas le droit de toucher au marbre, sinon il y a un retrait automatique
- 2 lancers (prises) pour les gars et 3 lancers (prises) pour les femmes
- Notre propre lanceur doit lancer
- Certains bâtons sont illégaux: Miken, Ultra II, Adidas mêlée, etc.)

Coût de l'inscription: 200\$ pour l'équipe, une partie des bourses sera remis aux gagnants. (payable le jour même)

Qui suis-je?

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CE MARCELLOIS?

Par Mathilde Pelletier

Né le 15 novembre 1960, cet homme au grand cœur a grandi aux côtés de ses deux sœurs. Plus tard, il a eu le bonheur de trouver sa compagne de vie avec qui il a fondé une famille de trois enfants : deux filles et un garçon. Il a habité à Saint-Marcel depuis sa tendre enfance et s'est impliqué durant quelques années au sein du comité de développement. Bien qu'il ne possède qu'un secondaire trois, son ambition lui a

permis de travailler à son compte durant toute sa carrière sur sa ferme et sa cabane à sucre. Il a pu réaliser ses rêves grâce à ses habiletés en construction ainsi que son amour pour les animaux, la terre et l'acériculture. Il n'a fait qu'un voyage, mais très mémorable, aux chutes Niagara. ☹



La réponse se trouve à la page 28.

VOUS AIMERIEZ CONTRIBUER À LA RUBRIQUE QUI SUIS-JE?

**Vous aimez faire de nouvelles rencontres, apprendre à découvrir des gens, échanger sur des expériences de vie et écrire?
Vous voudriez faire connaître des personnes de votre entourage?**

Nous sommes à la recherche de collaborateurs réguliers ou ponctuels.
Communiquez avec nous pour plus de détails:
journalcoupdoeil@hotmail.com ou 418 356-7865.

RONA

— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —
**QUINCAILLERIE
JOS PROULX INC.**

☎ 418-247-5262 | ✉ info@josproulx.ca | 📍 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE
Mélanie Caron

Acupunctrice
Membre de la Fédération
des Kinésiothérapeutes du Québec

418 241-2124
Montmagny et St-Jean-Port-Joli
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr

No //cence: A-022-16

Messages de votre journal

SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mercredi 13 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale annuelle du journal, à l'issue de laquelle trois des quatre membres sortants ont repris leur siège, soit mesdames Édith Blanchet et Mathilde Pelletier ainsi que monsieur Jocelyn Dancause.

Au siège numéro 5, c'est Mme Vicky St-Onge qui a été élue.

FÉLICITATIONS À VICKY! BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE!

Le conseil d'administration est donc formé de mesdames Édith Blanchet, Laury Couillard, Mathilde Pelletier, Annabelle St-Hilaire, Josée Couillard, Vicky St-Onge ainsi que de monsieur Jocelyn Dancause.

MERCI À MARTINE CORMIER

L'équipe du journal souhaite sincèrement remercier Mme Martine Cormier pour ses belles années au sein du conseil d'administration. C'est en janvier 2023 que Mme Cormier s'est jointe à l'équipe, venant combler un poste vacant depuis quelques temps. Avec sa fraîcheur, sa bonne humeur, ses idées nouvelles et sa belle motivation, elle a été un atout précieux au journal.

ENCORE UNE FOIS, UN GRAND MERCI À TOI, MARTINE!

GAGNANT DU TIRAGE DE 100\$

L'équipe du journal a récemment procédé au tirage du grand prix de 100\$ remis à un membre ayant renouvelé son abonnement pour l'année précédente, soit 2025-2026.

LE GRAND GAGNANT EST M. LUC CARON! FÉLICITATIONS!

Le prix peut être récupéré auprès de M. Jocelyn Dancause.

RECHERCHE DE COLLABORATEURS

Le journal est toujours à la recherche de nouveaux collaborateurs, notamment au niveau du contenu. Nous sommes ouverts aux suggestions et serions bien heureux de travailler avec vous!

**Vous avez des idées de texte? Une passion que vous aimeriez partager?
Un talent que vous désirez mettre en valeur?**

Communiquez avec nous: journalcoupdoeil@hotmail.com ou 418 356-7865.



RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Il est temps de renouveler votre carte de membre!

Nous vous rappelons que la vente de carte de membre est un moyen de financement important pour le journal. De plus, elle vous donne droit de vote à l'assemblée générale annuelle et vous rend admissible à un tirage de prix mensuels.

De plus, un grand prix de 100\$ sera tiré parmi les membres!

Ainsi, renouveler votre abonnement, **c'est encourager votre journal communautaire de façon significative.** Il vous est également possible de faire un don supplémentaire si vous le souhaitez.

Afin de renouveler votre abonnement au journal, **toujours au montant de 10\$,** il y a deux façons de procéder.

• **Par virement INTERAC ou virement entre personnes Desjardins**

Dans un premier temps, vous devez écrire un courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com avec comme objet « Renouvellement de la carte de membre » et y inscrire votre nom et adresse.

Pour le paiement par virement INTERAC, vous devez utiliser les informations suivantes:

Adresse courriel: journalcoupdoeil@hotmail.com

Aucune question et réponse n'est obligatoire.

Pour le paiement par virement entre personnes Desjardins, vous devez utiliser les informations de compte suivantes: 815-20124-1421254

• **Par la poste**

Nous vous demandons de compléter le coupon ci-dessous et de le faire parvenir au journal avec votre paiement par chèque, libellé au Journal Coup d'œil sur St-Marcel à l'adresse suivante: 58-B, ch. Taché Est, St-Marcel, Qc G0R 3R0.

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE 2026 JOURNAL COUP D'OEIL SUR ST-MARCEL

Carte de membre (10\$)

Don: _____ \$

Nom: _____

Adresse: _____

VOTRE JOURNAL A MAINTENANT SON PROPRE SITE INTERNET!

Eh oui! Dorénavant, par une simple recherche Google en tapant « Journal Coup d'œil sur St-Marcel » ou en allant directement au www.coupdoeilsaintmarcel.com, vous pourrez visiter notre site web, construit grâce à la collaboration de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ).



Le site contient nos informations de base ainsi que les journaux numériques à partir de 2025. Les nouvelles éditions seront ajoutées suite à leur publication.

Pour visiter notre site web, tapez www.coupdoeilsaintmarcel.com/ dans votre barre de recherche ou scannez le code QR ci-contre!



ENAIR
C O N T R Ô L E

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

**VENTES, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL**

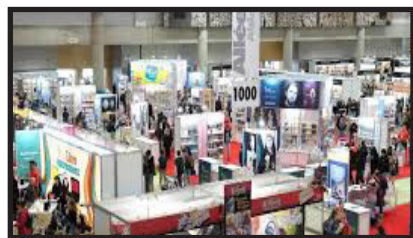
CCTAF **DAIKIN** Corporation des maîtres électriciens du Québec

La qualité du service avant tout ! 418 248-2468

Ici, c'est chronique!

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



TOURNÉE AU SALON DU LIVRE

En avril dernier, lors d'une visite au Salon du livre de Québec, j'ai eu la chance de faire une belle séance de magasinage de livre. C'est toujours agréable de se promener parmi des étagères débordantes de nouveautés, de lire les quatrièmes de couverture des œuvres qui nous attirent et d'ajouter de nombreux titres à notre pile à lire. C'est aussi l'occasion de se procurer les parutions que l'on attendait ainsi que de belles découvertes. Voici donc une petite revue de mes achats du Salon du livre.

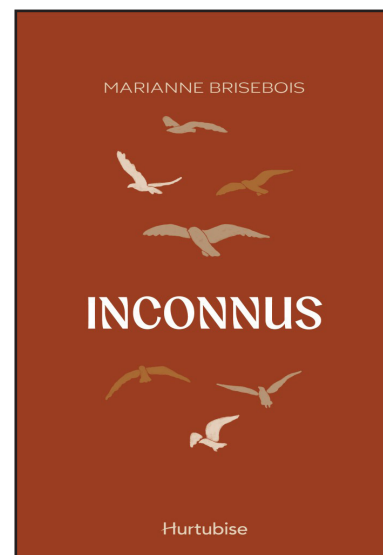
S'il suffisait d'un détour

Vous le savez, je me procure presque toujours systématiquement les nouveautés de Catherine Bourgault. Il s'avère que la date de publication de *S'il suffisait d'un détour* était pile la journée de ma visite au salon. Il était donc clair que j'allais me procurer ce roman, qui se déroule dans l'univers de *S'il suffisait d'un été* et *S'il suffisait d'un automne*, mais avec de nouveaux personnages.



C'est donc dans la petite bourgade de L'Île-Ville que se déroule la rencontre de Laura et Édouard. Laura est une jeune femme qui travaille à l'épicerie du village, bien qu'elle aspire à ouvrir son propre café. Quant à lui, Édouard se retrouve « pris » à L'Île-Ville après que sa voiture, son unique possession, soit tombée en panne dans le village. C'est dans l'ambiance festive du Festival de l'Érable que les deux protagonistes apprendront à se connaître... et à découvrir les secrets que chacun cache!

Comme tous les romans de Catherine Bourgault, celui-ci se lit facilement, tant grâce aux chapitres courts qu'au fait que l'on a hâte de découvrir l'histoire des deux jeunes protagonistes. Comme moi, vous vous reconnaîtrez sûrement dans l'ambiance de festivités et d'entraide propres aux petits villages, qui ressemblent grandement au nôtre!



Inconnus

Avant ma visite au Salon du livre, je savais que j'en profiterais pour m'acheter le dernier roman de Marianne Brisebois, intitulé *Inconnus*. Après avoir lu près de la moitié du roman, je me suis questionnée à savoir s'il s'agissait d'une autofiction, puisque je trouvais le style et le rythme d'écriture différent de ses autres romans. Et en effet, il s'agit bel et bien d'une autofiction, qui se trouve à être une version romancée, avec du vrai et du faux, d'un passage de vie de l'écrivaine (à ne pas confondre avec une autobiographie). C'est le fait que l'on entre en profondeur dans les descriptions d'émotions et de ressentis envers des situations dans le roman qui m'a mis la puce à l'oreille. Je me disais que pour si bien décrire la complexité des sentiments, il fallait presque l'avoir vécu pour vrai, ce qui s'avère probablement vrai.

Ici, c'est chronique!

Pour plusieurs des romans de Marianne Brisebois, je soulève un petit drapeau rouge à propos de certaines longueurs dans l'histoire et *Inconnus* n'y fait pas exception. Bien que j'aie quand même apprécié lire l'histoire de Laurence, une enseignante de francisation et autrice qui cumulent les aventures avec des voyageurs de passage et qui décide de partir en Angleterre afin de retrouver l'inspiration d'écrire, ce n'est pas mon préféré de cette autrice. Il vaut quand même la peine d'être lu cependant.

Les arcs-en-ciel se dessinent mieux à deux

En entrant dans la grande salle du salon, j'ai tout de suite été attiré par le présentoir d'un kiosque qui mettait en vedette les romans

de Gabrielle Maurais, une autrice qui m'était encore inconnue. Ses trois romans avaient tous l'air intéressants et après en avoir lu chaque quatrième de couverture, je les ai mis sur ma liste « achats possibles ». Et après ma tournée du salon, j'y suis retournée! Bien que j'hésitais entre les trois, mon choix s'est arrêté sur *Les arcs-en-ciel se dessinent mieux à deux*, sa dernière parution.

Ce roman présente l'histoire de Marianne et Simon, deux jeunes universitaires qui vivent avec le poids de la perte d'êtres chers. Étudiante en journalisme et récemment déménagée à Montréal, Marianne, suite à un heureux concours de circonstances, se retrouve à jouer l'un des premiers rôles du court métrage de fin de baccalauréat en cinéma de Simon et sa bande. Petit à petit, unis par les étapes de deuil qu'ils doivent chacun

traverser et par leurs différentes affinités, leur relation évoluera vers autre chose que l'amitié...

J'ai beaucoup aimé ce roman, tant grâce à l'histoire touchante que grâce au style d'écriture de l'écrivaine. Je tenterai assurément de lire ses autres romans également!☺



AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Une force communautaire!

Le Bistrot de l'Érable
Produits d'Érable
Café et autres produits
Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier
50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistrotdeleerable.com bistrotdeleerable@hotmail.com

DESTINATION L'ISLET
Surveillez nos écrans
Affichez-vous dans plus de 40 établissements
Forfaits avantageux
Information: 418 359-2124

LE BABILLARD

Quelques images de l'école nature



Exprime-toi sur
l'avenir de ta
région !

Faire communauté
**Un territoire,
une vision partagée**

POUR PARTICIPER



Des prix à gagner!

Cours la chance de gagner une **nuitée à l'Auberge des Glacis** pour deux ou une des **cartes-cadeaux** dans un commerce de la région

Réponds avant le 3 juillet 2026





Le 7 avril 2026
Municipalité
de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 7 avril 2026 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et monsieur, directeur général et greffier-trésorier par intérim, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 3 mars 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 mars 2026 soit accepté tel que rédigé par le greffier-trésorier par intérim.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 83 626.73 \$

4.2 Service de l'évaluation de la FQM -Traitement des permis émis

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a délégué sa compétence en évaluation à la MRC de l'Islet;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet a conclu une entente pour la fourniture d'un service d'évaluation avec la Fédération québécoise des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a confié la gestion et l'émission des permis et certificats à la MRC de l'Islet;

CONSIDÉRANT QU'une fois les travaux complétés, les permis et certificats sont transmis, pour traitement, au service d'évaluation de la FQM;

CONSIDÉRANT QUE nous avons une liste de permis datant de plusieurs années qui n'ont pas été traitées, comme des permis de construction ou de rénovation entre autres;

CONSIDÉRANT QUE nous ne pouvons faire de suivi, à partir du moment où les permis ont été transmis avec la date de traitement de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE pour un rendement efficace de la gestion de nos permis, nous devrions être informés même si le traitement de votre part n'a aucune incidence sur l'évaluation de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'inefficacité du traitement de nos permis engendre des charges financières importantes pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sophie Lemelin et résolu unanimement

QUE la municipalité de Saint-Marcel demande, au service de

l'Aménagement et de l'urbanisme de la MRC de l'Islet et au service d'évaluation de la Fédé-

ration québécoise des municipalités, de mettre en place un système efficace de traitement des permis et certificats, en collaboration avec les inspecteurs de la MRC de l'Islet;

QUE le traitement des dossiers se fasse dans un délai raisonnable afin de diminuer les charges financières de la municipalité.

4.3 Nomination des membres du conseil sur divers comités et dossiers municipaux.

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assurer une répartition équitable et efficace pour des responsabilités parmi les membres du conseil;

ATTENDU QUE la participation des élus municipaux à différents comités permet d'assurer un meilleur suivi des dossiers et une meilleure coordination des actions municipales;

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

DE mandater les membres du Conseil comme responsable sur les différents comités et dossiers tel que décrit ci-dessous et qu'ils soient informés qu'un point à l'ordre du jour leur est accordé afin que chacun dresse un compte-rendu de ses réunions;

- Culture, vie communautaire et l'éducation, (Bibliothèque-École-Embellissement): Mélanie Bourgault

- Loisirs: Lorraine Michaud et Jacques Morin

- Infrastructures et services municipaux (Travaux publics): Olivier, Bernier et Jacques Morin

- Eaux usées: Olivier Bernier et Sophie Lemelin

- Sécurité publique (Premiers répondants et Service incendie): Clément Bernier

- Environnement, urbanisme et développement du territoire (comité consultatif de l'urbanisme-sentiers pédestre): Mélanie Bourgault et Sophie Lemelin

- Comité de démolition d'immeubles: Clément Bernier, Lorraine, Michaud et Olivier Bernier

- Régie Intermunicipale de gestion des déchets de L'Islet-Sud: Clément Bernier

- Responsable des lacs de villégiatures: Réal Petitclerc

- Transport Adapté de L'Islet-Sud: Lorraine Michaud

- Administration et gouvernance: Mélanie Bourgault et Réal Petitclerc

- OBNL: Clément Bernier et Lorraine Michaud

- Habitation, logement & développement résidentiel: Sophie Lemelin

- Fonds Régions et ruralité et G7: Réal Petitclerc

- Communication: Sophie Lemelin et Réal Petitclerc.

QUE ces désignations entrent en vigueur immédiatement et demeurent effectives jusqu'à ce que le conseil municipal adopte de nouvelles nominations ou révocations. Les élus acceptent leurs nominations.

4.4 Proposition de services professionnels - Accompagnement et soutien technique en ingénierie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel doit être accompagnée dans divers dossiers d'ingénierie en 2026-2027;

CONSIDÉRANT QUE madame France Thibault, ingénieure, a déposé une offre de services professionnels afin d'assurer un accompagnement technique auprès du personnel de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

D'accepter la proposition de services professionnels de Mme France Thibault, ing. à titre d'expert conseil pour l'accompagnement et le soutien technique en ingénierie, selon les termes décrits à son offre datée du 7 avril 2026, soit jusqu'à concurrence de 5 000\$ avant les taxes applicables;

D'autoriser le directeur général par intérim à signer tout document requis.

4.5 Renouvellement au portail Québec Municipal

CONSIDÉRANT QUE l'abonnement au portail de Québec municipal permet d'accéder à des informations et services essentiels pour la municipalité de Saint-Marcel;

CONSIDÉRANT QUE l'abonnement en cours arrive à échéance le 30 avril 2026 et peut être renouvelé au coût de 175 \$ plus taxes;

Affaires municipales

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE ce Conseil approuve le renouvellement de l'abonnement au portail de Québec municipal pour l'année qui suit au coût de 175 \$ plus taxes;

QUE le paiement soit effectué selon les modalités prévues par le fournisseur;

QUE Normand Blier soit autorisée à procéder à toute démarche nécessaire en lien avec le renouvellement.

5. Rapport des différents comités - Suivi des membres du conseil

Quelques discussions concernant les différents comités et le suivi de certains dossiers.

6. Législation

6.1 Avis de motion- Projet de règlement numéro 336-26 modifiant le règlement numéro 333-25

Réal Petitclerc, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à la modification du règlement # 333-25 fixant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice 2026, et ce, conformément aux dispositions du Code municipal.

Dépôt par Réal Petitclerc, membre du conseil municipal d'un projet de règlement et présentation du projet de règlement, séance tenante. Une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public, et ce, au bureau municipal.

6.2 Adoption du Règlement 335-26 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, Madame la mairesse mentionne qu'il n'y a pas de changement entre le projet déposé initialement et le règlement soumis pour adoption.

Règlement # 335-26 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marcel a adopté, le 1^{er} février 2022, le Règlement numéro 311-22 édictant un Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ c. E-15.1.0.1 (ci-après la LEDMM), toute municipalité doit, avant le 1^{er} mai, qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie des élu(e)s révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

ATTENDU QU'il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élu(e)s révisé;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

ATTENDU QUE la mairesse mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Muni-

cipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

ATTENDU QUE le présent règlement est adopté en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ, c. E15.1.0.1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement que le règlement 335-26 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir le texte complet au registre des règlements.

6.3 Dépôt du rapport 2024-2025 de la Bibliothèque l'Entre-Temps

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim dépose le rapport annuel de la bibliothèque l'Entre-Temps. Des revenus de 1 171.40\$ et des dépenses de 1 000\$ et un surplus de 171.40\$.

6.4 Comité de vitalisation - Nomination d'un responsable

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Islet a adopté, le 9 mars dernier, un Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire;

CONSIDÉRANT QU'un comité vitalisation doit être mis sur pied afin d'assurer la gouvernance du volet 3 - Vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE ce comité devra proposer des recommandations au conseil de la MRC quant à l'acceptation ou le refus

d'un projet, ainsi que le montant accordé et les conditions s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation est formé de 15 membres dont neuf (9) membres votants, un (1) représentant par municipalité concernée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel est concernée, elle doit nommer un représentant sur le comité de vitalisation;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Lorraine Michaud et résolue unanimement

Que: la municipalité de Saint-Marcel nomme le conseiller Réal Petitclerc pour la représenter sur le comité de vitalisation de la MRC de l'Islet.

7. Travaux publics-Voirie

7.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports de la Mobilité durable a versé à notre Municipalité une compensation de 74 659 \$ pour l'entretien de son réseau local pour l'année civile 2025;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales de types 1 et 2 tel que défini par le Ministère ainsi que les éléments des ponts dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation de la compensation conformément aux objectifs du Programme d'aide du réseau routier local visant à l'entretien courant et préventif des routes locales de types 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

8. Eaux usées

8.1 Demande de soumission pour les plans et devis pour l'installation d'un système de déphosphatation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a été informée par le MELCCFP qu'une nouvelle norme de réduction du phosphore doit s'appliquer au traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de cette exigence entraîne la réalisation de travaux pour mettre en place les équipements de déphosphatation;

CONSIDÉRANT QUE l'attestation d'assainissement municipale indique que la municipalité doit corriger la situation et que la station d'épuration doit être conforme pour le 31 décembre 2027;

CONSIDÉRANT QU'il y a aussi des problèmes d'enregistrement de données aux postes de pompage et que la municipalité aurait intérêt à se moderniser et ajouter de la télémétrie pour faciliter le travail de l'opérateur;

CONSIDÉRANT QUE la firme WSP a déposé une étude pour

Affaires municipales

l'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration et de télémétrie aux installations existantes, comprenant les travaux requis et une estimation des coûts pour l'implantation des systèmes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Marcel demande des soumissions sur invitations à au moins trois firmes d'ingénieurs pour la confection de plans et devis de soumission pour l'installation d'un système de déphosphatation et de télémétrie à sa station d'épuration des eaux usées;

9. Urbanisme-Développement du territoire

9.1 Demande d'amendement au projet de loi 22 afin d'abroger l'article 245.1 de L'AU

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié aux municipalités régionales de comté le mandat de réaliser des plans de protection des milieux humides et hydriques et aux municipalités, par concordance, l'obligation de les appliquer;

ATTENDU QUE les plans de protection des milieux humides et hydriques doivent être approuvés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour entrer en vigueur;

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a accordé en 2023 une immunité aux municipalités locales et régionales lors de l'application de leur plan de protection des

Affaires municipales

milieux humides et hydriques en modifiant l'article 245 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors de l'étude, article par article, du projet de loi modifiant l'article 245, un nouvel article a été introduit dans la loi (245.1), sans réflexion ni étude d'impacts préalable, obligeant toute municipalité, toute municipalité régionale de comté et toute communauté métropolitaine à transmettre un avis à chaque propriétaire d'un immeuble (terrain) concerné par un acte qui vise la protection de milieux humides et hydriques;

ATTENDU QUE le contenu du nouvel article 245.1 oblige toute municipalité, municipalité régionale de comté et communauté métropolitaine qui désire se prévaloir de l'immunité prévue à l'article 245, de faire la preuve de l'envoi d'un avis à tous les propriétaires concernés;

ATTENDU QUE cette procédure exclusive aux milieux humides et hydriques fera en sorte que tous les propriétaires concernés recevront au minimum deux avis sur le même sujet et que ceux qui se retrouvent sur un territoire couvert par une communauté métropolitaine en recevront trois;

ATTENDU QUE l'obligation de transmettre individuellement des avis à l'ensemble des propriétaires concernés entraîne un fardeau administratif majeur et des coûts importants pour les municipalités, les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines, notamment en raison des frais d'impression et de distribution,

ces coûts étant accentués dans le contexte actuel d'instabilité et de perturbations des services de Postes Canada;

ATTENDU QUE la multiplication des avis portant sur un même objet de protection des milieux humides et hydriques est susceptible de nuire à la compréhension des citoyens, de créer de la confusion quant à la portée réelle des mesures adoptées et d'engendrer de l'insatisfaction à l'égard de l'action municipale;

ATTENDU le caractère exclusif de la procédure découlant de l'article 245.1 et le fait que les obligations inscrites dans la Loi pour les municipalités et les MRC concernant l'information des citoyens pour ce genre de mesure auraient permis de rejoindre efficacement les propriétaires concernés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement refuse de s'imposer les mêmes obligations pour informer les propriétaires concernés par la nouvelle cartographie des zones inondables, plus nombreux que ceux concernés par les milieux humides et hydriques, en raison des coûts prohibitifs;

ATTENDU QUE l'abrogation de l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme constituerait un réel allègement administratif pour les municipalités et les MRC;

ATTENDU QUE le 27 novembre 2025, le chantier en allègement de la charge administrative, formée en vertu de la Déclaration de réciprocité signée le 13 décembre 2023 et regroupant le mi-

nistère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, la Ville de Montréal et la Ville de Québec, associant également l'Association des directeurs municipaux du Québec, l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec, l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec et la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, a convenu de recommander d'inclure l'abrogation de l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme comme mesure prioritaire dans un projet de loi;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales, Mme Geneviève Guilbault, a déposé, le 25 mars 2026, le projet de loi no 22, Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives sans un article abrogeant l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Marcel demande aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de loi no 22 abrogeant l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de respecter le consensus établi entre le ministère et ses partenaires municipaux;

QUE copie de cette résolution soit transmise au secrétariat de la Commission parlementaire

de l'aménagement du territoire et de l'Assemblée nationale pour dépôt officiel à tous les membres de la commission;

QUE copie de cette résolution soit également transmise à la ministre des Affaires municipales, Mme Geneviève Guilbault, au député M. Mathieu Rivest représentant la circonscription de la Côte-du-Sud à l'Assemblée nationale et à la Fédération québécoise des municipalités.

9.2 Demande d'autorisation - ligne électrique

Une rencontre est souhaitée avec le demandeur pour lui proposer d'acquérir la partie de terrain demandée.

9.3 Projet de service animalier regroupé

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marcel reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de la MRC de Montmagny, de la MRC de L'Islet et de la MRC de Bellechasse désirent présenter un projet de mise en commun d'un service animalier dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité suivant la réalisation de l'étude de faisabilité présentée par la Ville de Montmagny;

ATTENDU QUE chacune des municipalités des trois MRC devra adopter une résolution d'engagement et la transmettre

à la Ville de Montmagny afin de pouvoir bénéficier du projet;

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE la présente résolution soit adoptée à la majorité et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité de Saint-Marcel, est favorable à participer au projet de mise en commun d'un service animalier dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité à la condition qu'un nombre minimal de vingt et une (21) municipalités signent la demande d'aide financière;

De transmettre copie de la présente résolution à la greffière de la Ville de Montmagny.

Madame Lorraine Michaud s'oppose. Adopté à la majorité 5 pour et 1 contre.

10. Sécurité publique

10.1 Signature de l'entente relative au service de PR avec le CISSS

Les élu(e)s reporte le point et demande plus d'information de la part de la FQM.

11. Correspondance

11.1 Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du 7 avril 2026. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Affaires municipales

Documents importants transmis par la direction générale:

1. a Plan triennal 2026-2027 à 2028-2029 - Centre des services scolaires de la Côte-du-Sud

2. b Lettre de remerciement des finissants de l'École La Rencontre

12. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

13. Période de questions

Quelques questions de citoyens.

14. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 h 55 minutes. 



BONJOUR, EST-CE QUE JE POURRAIS VOUS EMPRUNTER DES ŒUFS S'IL VOUS PLAÎT ?

Le 15 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, prenons un moment pour poser un regard collectif sur nos façons de vivre ensemble. Au-delà des grandes actions, c'est souvent dans les gestes du quotidien que se construit un milieu de vie respectueux, sécuritaire et humain pour cultiver un voisinage bienveillant.

Vous rappelez cette époque où l'on cognait simplement chez le voisin pour demander une tasse de sucre ou un œuf. Un geste banal, mais ce souvenir témoigne d'une façon de vivre ensemble avec confiance naturelle, civisme et solidarité.

Aujourd'hui, dans un quotidien souvent plus rapide et plus individualisé, ces petits élans se font plus rares. Pourtant, le besoin de lien humain n'a pas disparu, bien au contraire, il est inné en nous. Étant donné que l'être humain est un fondamentalement grégaire, nous avons besoin de contacts, d'échanges et de relations pour mieux évoluer. La bienveillance ensemble commence justement là : dans ces gestes simples, dans un regard bienveillant, un bonjour sincère, une courte discussion sur le pas de la porte. Prendre le temps d'échanger, offrir un peu d'écoute, oser frapper à une porte, pas seulement en cas de besoin, mais aussi pour créer du lien.

Être présent à son voisinage, c'est aussi remarquer les changements. Un voisin habituellement présent qui ne sort plus, le courrier dans la boîte aux lettres qui s'accumulent, une personne qui semble plus confuse ou anxieuse qu'à l'habitude. Sans s'immiscer, on peut doucement vérifier si tout va bien, proposer un coup de main ou suggérer des services de soutien.

Dans un voisinage, chacun peut devenir un maillon important d'un filet de sécurité humaine, le 15 juin est un rappel, mais la bienveillance, elle, se pratique toute l'année. Un geste, un sourire, une conversation à la fois, faisons de nos communautés des espaces de solidarité et de relations humaines bienveillantes! 🙄



Les Veilleurs
Travailleurs de milieu
au service des aînés



À LA RECHERCHE DE SERVICES ?

NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR VOUS GUIDER SELON VOS BESOINS !

- **INFORMER DES RESSOURCES**
- **ORIENTER VERS LES SERVICES**
- **ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES**

MRC DE MONTMAGNY
Steeve Gobeil
@ s.gobeil@cabml.ca
☎ 418-248-7242 #106

MRC DE L'ISLET
Marie-Claude Maheu
@ mc.maheu@cabml.ca
☎ 418-248-7242 #115




📍 25 Bd Taché O #101,
Montmagny, QC G5V 2Z9

Municipalité de St-Marcel — Collecte des fosses septiques 2026			
Période prévue : Lundi le 13 Juillet 2026 → Mercredi le 29 Juillet 2026			
SECTEUR	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	RUES ET CHEMINS INCLUS
CHEMIN TACHÉ	Lundi le 13 Juillet 2026	Mercredi le 15 Juillet 2026	Chemin Taché Est • Chemin Taché Ouest
RANGS / ROUTES	Jeudi le 16 Juillet 2026	Jeudi le 23 Juillet 2026	7e Rang Est • 7e Rang Ouest • Route 285 Nord • Route 285 Sud • Route Bélanger • Route Mercier • Chemin de la Ratsoul • Chemin de la Madril
LACS / CHEMINS	Lundi le 27 Juillet 2026	Mercredi le 29 Juillet 2026	Chemin du Lac-Fontaine-Claire Nord • Chemin du Lac-Fontaine-Claire Sud • Chemin du Lac-d'Apic Est • Chemin du Lac-d'Apic Ouest • Chemin des Sucrieries

Pomprière · Pompier temps partiel

Un défi **accessible**,
valorisant et **compatible**
avec ta vie familiale et
professionnelle.

ÊTRE LÀ
QUAND ÇA COMPTE.



Les Huiles

LORD

2003

Vous servir est
un plaisir !

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)





**Isabelle Caron
et Myriam Miville-Godbout**
Pharmaciennes propriétaires

Affiliées à :



35, rue Principale, bureau 104
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
T: 418 356-3341
F: 418 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
T: 418 359-3388
F: 418 359-3651

Suivez-nous sur :



familiprix.com



Les Nouveaux Sentiers
de la MRC de L'Islet

183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org

Maryse Blanchet
COIFFURE
Amy-Belle
356-5855

Clinique
d'acupuncture
Sylvie Cloutier



305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli
(Québec) G0R 3G0
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des
acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89

Salon
MaryC

Coiffure pour elle et lui
Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391



SAMANTA TANGUAY
Entraîneuse & Toileteuse Canin

(450) 501-8879
Vitalite.samanta@gmail.com
Facebook- Vitalité Canine
Saint-Jude

VITALITÉ
CANINE

*L'Ancien Presbytère
de St-Marcel*

Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.
418-356-5060

Steeve Gobeil Le veilleur
Travailleur de milieu au service des aînés

418-248-7242 poste 106
s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins !

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches



LÀ pour tous vos besoins
en assurance

1 800 463-0705

PROMUTUEL
ASSURANCE

MARCHÉ
BONICHOIX

Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse
de vous servir!**



Besoin d'un
coup de main ?
Nos gens de
cœur sont là.

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Accompagnement aux courses et rendez-vous
- Soins d'assistance personnelle
- Répit aux proches aidants

• Services abordables, sécuritaires et personnalisés
• Équipe bien formée
• Aide financière exclusive



418 598-7488 • www.cooplissetns.com



**PLUS LOIN, AUTREMENT...
SANS CONDUIRE!**

Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !

Pour réserver : 1 844 598-8950
Achetez vos billets au acceslislet.com



Mot caché

MOT DE 4 LETTRES

Abbatu

- | | | | | | | |
|---------|-------------|-----------|------------|-----------|--------------|----------|
| A | C | E | G | O | R | U |
| aéro | ciselet | écot | gabARRIER | oblat | raidissement | unicorne |
| agro | D | énergies | gotique | P | reel | V |
| alpe | débouter | énervante | I | palet | renonciation | vantard |
| areau | dégelée | énervée | inculpé | pendu | S | Y |
| associé | déraisonner | entraver | L | phonème | saine | yacht |
| autobus | dragueur | exalté | loger | piochage | sincèrement | |
| B | | exonérer | luge | pommeraiE | subir | |
| banal | | F | M | potasser | T | |
| | | fada | mécanicien | propanier | tacca | |
| | | fibrome | mica | | tige | |
| | | fluorure | N | | transparentE | |
| | | | nocher | | tuai | |

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	V	A	N	T	A	R	D	M	E	C	A	N	I	C	I	E	N	T
2	E	A	R	E	N	O	N	C	I	A	T	I	O	N	L	G	E	F
3	S	M	U	P	P	R	O	P	A	N	I	E	R	A	O	L	T	L
4	E	E	O	T	E	P	H	O	N	E	M	E	N	T	E	A	O	U
5	R	T	I	R	O	N	F	A	D	A	M	A	I	S	C	G	L	O
6	T	N	D	G	B	B	D	I	E	L	B	Q	I	C	E	E	R	R
7	I	E	E	T	R	I	U	U	B	P	U	C	A	R	E	G	N	U
8	A	M	R	O	G	E	F	S	O	E	E	N	T	R	A	V	E	R
9	R	E	A	C	A	T	N	R	U	E	N	R	O	C	I	N	U	E
10	A	S	I	E	B	N	E	E	T	D	E	G	E	L	E	E	I	E
11	P	S	S	N	A	A	P	R	E	R	E	N	O	X	E	A	N	D
12	S	I	O	E	R	V	I	O	R	T	U	A	I	G	R	I	A	R
13	N	D	N	R	R	R	O	E	T	O	E	N	U	E	A	E	S	A
14	A	I	N	V	I	E	C	S	B	A	C	L	M	S	Y	X	S	G
15	R	A	E	E	E	N	H	L	U	U	S	M	A	E	A	A	O	U
16	T	R	R	E	R	E	A	C	L	B	O	S	G	P	C	L	C	E
17	U	A	E	R	A	T	G	P	O	P	I	I	E	I	H	T	I	U
18	S	I	N	C	E	R	E	M	E	N	T	R	M	R	T	E	E	R



ANNIVERSAIRES DU MOIS

En raison de la fusion des Fabriques, la base de données archivant les anniversaires des paroissiens de St-Marcel n'est plus accessible. Nous ne sommes donc plus en mesure d'inclure les anniversaires du mois dans le journal. Merci de votre compréhension.



Gagnant du tirage mensuel
M. Raynald Morin
 Tirage par: Mme Laurry Couillard
Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse

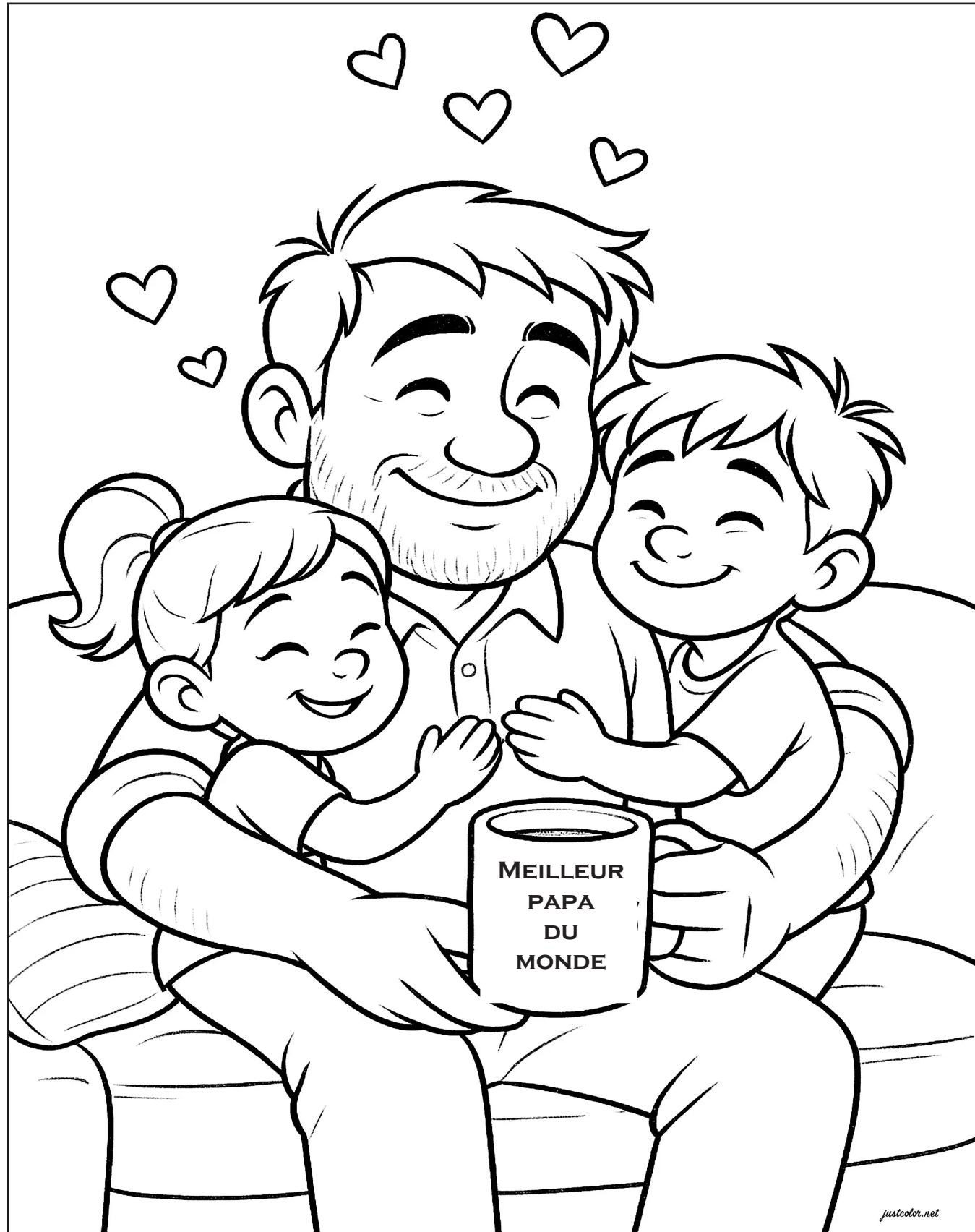
418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

Réponses du mois de mai

3	8	6	5	9	1	4	2	7
2	1	9	7	6	4	5	8	3
7	5	4	8	2	3	9	1	6
8	9	2	6	7	5	1	3	4
1	3	7	4	8	9	6	5	2
4	6	5	3	1	2	7	9	8
5	7	3	9	4	8	2	6	1
9	4	1	2	3	6	8	7	5
6	2	8	1	5	7	3	4	9

Réponse Qui suis-je?
 Francis Bélanger



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	3	4 	5	6
7	8	9	10	11 	12	13 Souper dansant
14	15	16	17	18 	19	20
21 Joyeuse Fête des Pères!	22	23	24 Fête nationale	25 	26	27
28	29	30				

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :
 samedis : 9 h à 11 h

LÉGENDE :

ORDURES

RECYCLAGE

Date de **tombée** : 15 juin 2026

Date de **parution** : semaine du 29 juin

Petites blagues

Sais-tu pourquoi les bélu-gas sont en voie d'extinction ? Parce qu'il n'y a pas assez de Belu filles...

Qu'est-ce qu'un chat demande à la pharmacie ? Est-ce que vous auriez un sirop pour matou ?

Où se cache Mozart ? Dans le frigo, car Mozzarella...

<https://www.demotivateur.fr/lifestyle/top-100-des-meilleures-de-blagues-de-papa-29725>

Services Forestiers Bernier
 Steve Bernier 418-356-2117
 Alexandre Bernier 418-710-2278
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada
 Services Forestiers Bernier / GOR 3R0
 f Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

MICHAËL DUBÉ
 conseiller acéricole
 ventes + service
 T : 418 281-2145
 C : 418 234-3750
 info@distributionmbd.com

EXCAVATION Pierre Thibault
 Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles
 Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

GAGNON MEUBLES
 la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE
 378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
 418.359.2424 1-866-541-2424

ATELIER MÉCANIQUE 285-INC
 418-356-2673
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty réparation d'électros
 Réparation à domicile de gros électroménagers
 Vente et achat d'appareils usagés
 Service jour, soir, fin de semaine
 MRC de Montmagny et de L'Islet
 martinsth72@hotmail.com MartinSt-Hilaire
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0 418.356.5882

Célébrons notre **QUÉBEC**
BERNARDGENEREUX.CA
BERNARD GÉNÉREUX
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASMOU—TEMISCOUATA

Acér RB TRAVAUX ACÉRICOLES
RÉMI MERCIER
 418 710-0264
 270, route 285 Nord Saint-Marcel, QC, G0R 3R0
 remi.mercier.92@gmail.com
 Marchand autorisé **DSD STARS**

Prodécor S.V.
 Recouvrements de sols
 Vente et installation
 Recouvrement de sol en tous genres
 Toile solaire et peinture MF
 Bureaux: 418 358 0889 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor2@hotmail.fr

AML CARON
 Excavation - Gravier - Terre - Fosse septique
 75, 7e Rang Ouest St-Marcel, QC G0R 3R0
 info@amlcaron.com www.amlcaron.com
 RBQ: 5671-3647-01
 Robin Caron 418-241-8592
 Antoine Caron 418-291-1555
 Samuel Caron 418-356-6509